



## RÔLE D'AUDIENCE

-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-

JURIDICTION : COUR D'APPEL DE COMMERCE DE COTONOU

MATIERE : COMMERCIALE

FORMATION : 1<sup>ère</sup> CHAMBRE PÔLE 6 : CHAMBRE DES APPELS DE REFERE ET D'EXECUTION

### COMPOSITION

Président : William KODJOH-KPAKPASSOU

Conseillers Consulaires : Sèwèna Martial

GBAGUIDI et Appolinairre HOUNKANNOU

Greffier d'audience : Anikè SALIFOU BALOGOUN

DATE : MERCREDI 11 FEVRIER 2026

SALLE D'AUDIENCE : Grâce d'ALMEIDA (1<sup>er</sup> ETAGE)

HEURE : 12 HEURES

**NB : La constitution d'avocat est obligatoire dans les procédures en appel en matière commerciale (article 23 al 3 du CPCCSAC)**

NUMERO D'ORDRE	REFERENCES DU DOSSIER	PARTIES A L'INSTANCE			OBJET DE LA DEMANDE	MOTIF DE L'AJOURNEMENT			
		APPELANT(ES)	INTIME(ES)	INTERVENANT(S)					
AFFAIRES AU ROLE									
ANCIEN DOSSIER									
1.	BJ/e-CA-COM-C/2025/0284	SGTM BENIN SARL <b>(Cabinet BBZ Conseils, SCPA HK)</b>	Sté Maintenance Climatisation et Technique (MCT) S.A <b>(Me Pierre MEHOUE)</b> Sté CORIS BANK INTERNATIONAL BENIN S.A						

STATISTIQUE	DOSSIER AU ROLE : 1	DOSSIERS EN DÉLIBÉRÉ : 00	DOSSIERS NOUVEAUX : 00	ANCIEN DOSSIER : 01
-------------	---------------------	---------------------------	------------------------	---------------------

Fait à Cotonou, le 09 FEVRIER 2026

*Le Greffier de chambre*

